



**COMMISSION DEPARTEMENTALE
CHARGÉE D'ETABLIR LA LISTE D'APTITUDE
AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUETEUR**

Rôle	Examiner les demandes d'inscription aux fonctions de commissaire enquêteur et établir la liste départementale y afférente
Présidence	Préfet de l'Oise
Composition de la commission	Un représentant de l'Etat, le DRE ou son représentant, le DDE ou son représentant, le DDAF ou son représentant, le DRIRE ou son représentant, 1 maire et son suppléant, 1 conseiller général et son suppléant, 2 personnes qualifiées en matière de protection de l'environnement et leurs suppléants.
Représentants UMO	1 maire titulaire, 1 maire suppléant.
Textes de référence	Loi n° 83-630 du 12 juillet 1983. Loi n° 95-101 du 2 février 1995. Décret n° 98-622 du 20 juillet 1998.
Fréquence des réunions	1 fois / an
Lieu des réunions	Préfecture

Composition actuelle	Commune	Représentée par	M(maire) A (adjoint) CM (cons.mun) Pdt EPCI
Titulaire	Rainvillers	Laurent LEFEVRE	M
Suppléant	Wavignies	Michel GOES	M

Mise à jour : 10 septembre 2012